



TSX: EUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris: EUR

**BENEFICES RECORD POUR EURO RESSOURCES AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

PARIS, France, le 3 mars 2009 : EURO Ressources S.A. (TSX : EUR) (Paris : EUR) publie aujourd'hui ses résultats financiers consolidés non certifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, préparés conformément aux normes comptables IFRS (International Financial Reports Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. EURO fait état d'un bénéfice net record de 4,68 millions € au titre de l'année 2008, et d'un bénéfice net de 0,46 million € pour le quatrième trimestre de l'année 2008 ; résultats à comparer avec les pertes nettes de 0,76 million € et 0,58 million € respectivement enregistrées au titre de l'année 2007 et pour le quatrième trimestre de l'année 2007. Tous les montants sont exprimés en Euros.

Les commentaires suivants sur les résultats trimestriels et les douze mois clos au 31 décembre 2008 sont extraits du Management's Discussion & Analysis :

Comparaison du trimestre clos au 31 décembre 2008 et du trimestre clos au 31 décembre 2007

Le chiffre d'affaires d'EURO au titre du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2008 c'est élevé à 3,217 millions € alors qu'il était de 2,80 millions € au quatrième trimestre 2007, soit une augmentation de 15 %. Il provient en majeure partie des redevances de la mine de Rosebel. La mine de Rosebel a atteint une production record de 89.651 onces d'or au titre du quatrième trimestre de l'année 2008, soit une augmentation de 7% comparé aux 83.438 onces d'or produites au titre du quatrième trimestre de l'année 2007.

Le prix moyen de l'or au titre de ce trimestre était de 794,76 USD par once d'or, contre 786,25 USD par once d'or au titre de la même période l'an dernier, soit une augmentation de moins de 1%.

EURO n'a supporté aucun coût relatif aux règlements du hedge sur l'or à leur échéance au titre du quatrième trimestre de l'année 2008, par rapport aux coûts de règlement du hedge sur l'or à leur échéance qui s'élevait à 1,32 millions € au titre de la même période l'an dernier. Au cours du quatrième trimestre 2008, EURO a remboursé par anticipation le hedge sur l'or dus au titre du deuxième trimestre 2009 ainsi que la moitié du hedge sur l'or au titre du troisième trimestre 2009. Le paiement des 2,74 millions € lié au remboursement anticipé du hedge est compensé par la diminution de la valeur de marché négative du solde du hedge de 2,70 millions €, soit une perte financière nette de 0,04 million € au titre du quatrième trimestre 2008.

Durant le quatrième trimestre 2008, les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 2,55 millions €, dont 0,07 million € relatifs aux coûts de l'arbitrage avec IAMGOLD et 1,79 millions € relatifs aux coûts de leur offre publique d'achat non sollicitée. En dehors de ces coûts, les frais généraux et charges administratives ont augmenté de 114 % par rapport au 0,32 million € à la même période en 2007, principalement du fait que les coûts relatifs à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 2007 ont été capitalisé et imputé sur l' prime d'émission.

Douze mois se terminant le 31 décembre 2008 par rapport aux douze mois se terminant le 31 décembre 2007

Le chiffre d'affaires enregistré par EURO au titre de l'année 2008, s'est élevé à 12,43 millions €, soit une augmentation de 54 % par rapport aux 8,09 millions € enregistrés au titre de l'année 2007. Il provient en majeure partie des redevances de la mine de Rosebel. La mine de Rosebel a produit 331.131 onces d'or au cours de l'année 2008 (2007 : 276.085 onces d'or), soit une augmentation de 20%. Cette augmentation résulte en partie de l'amélioration de la capacité de production et de l'optimisation de la teneur de coupure et du taux de récupération, ainsi que du fait qu'il n'y a pas eu de grève à la mine de Rosebel en 2008, contrairement à 2007.

Le coût de règlement des contrats de couverture sur l'or à leur échéance au titre de l'année 2008 s'élève à 0,96 millions € (2007 : 6,59 millions €), soit un résultat net après règlement des contrats de couverture sur l'or à leur échéance s'élevant à 11,47 millions € (2007 : 1,49 millions €). Cette augmentation du résultat net reflète l'augmentation de la production d'or de la mine de Rosebel, ainsi que l'augmentation du prix moyen de l'or sur l'année qui s'élève à 871,96 USD par once d'or contre 695,36 USD par once d'or pour l'année 2007.

Les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 4,02 millions €, dont 0,13 million € relatifs aux coûts de l'arbitrage avec IAMGOLD et 1,97 millions € relatifs aux coûts de leur offre publique d'achat non sollicitée. En dehors de ces coûts, les frais généraux et charges administratives ont légèrement diminué par rapport aux 1,92 millions € à la même période en 2007. Ces frais restent élevés du fait de la double cotation des titres de la Société sur Euronext, Bourse de Paris, en France, et sur le Toronto Stock Exchange au Canada. Les charges d'intérêt ont été ramenées en 2008 à 0,07 million € (2007 : 0,43 million €), soit une baisse de 84 %, qui s'explique par le remboursement des sommes dues à Macquarie Bank Limited début décembre 2008 et le remboursement fin 2007 du solde du prêt consenti par Golden Star.

La diminution des dotations aux amortissements, qui s'élèvent à 0,47 million € (2007 : 0,59 million €), soit une baisse de 20%, reflète la modification de l'estimation des ressources de la mine de Rosebel qui inclus désormais l'intégralité des sommes restant dues au titre de la redevance Rosebel. Cela a eu pour conséquence d'augmenter les réserves servant de base au calcul de l'amortissement par once produite. Au 31 décembre 2008 EURO a constaté un crédit d'impôt différé de 5,55 millions €, qui comprend 0,81 million € au titre des pertes sur produits dérivés et 4,65 millions € au titre des pertes opérationnelles nettes accumulées.

Liquidités

Au 31 décembre 2008, le montant consolidé de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 0,5 million €. EURO estime que sa capacité d'autofinancement est suffisante pour faire face à ses besoins opérationnels courants.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine de Rosebel, dont IAMGOLD est l'opérateur. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Depuis le 17 décembre 2008, EURO est détenue à hauteur de 84,55% de manière directe ou indirecte par IAMGOLD Corporation.

Notes concernant les prévisions : Certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse nord-américaines, ni à la diffusion aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées ici n'ont pas été déclarées au titre de la Loi américaine sur les

valeurs mobilières de 1933 («US Securities Act of 1933») et ne peuvent pas être proposées ou vendues aux États-Unis ou à une personne résidant aux États-Unis, sauf si elles sont déclarées ou si elles bénéficient d'une dispense applicable.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sous la rubrique Profil EURO, sur le site SEDAR, à l'adresse suivante : www.SEDAR.com Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Larry E. Phillips,
Directeur-Général
Tel: +1 416 360 4710
Email : phillips@euroressources.net

Susanne A. Hermans
Vice-President Finance
Tel: +1 303 204 7771
Email : shermans@euroressources.net